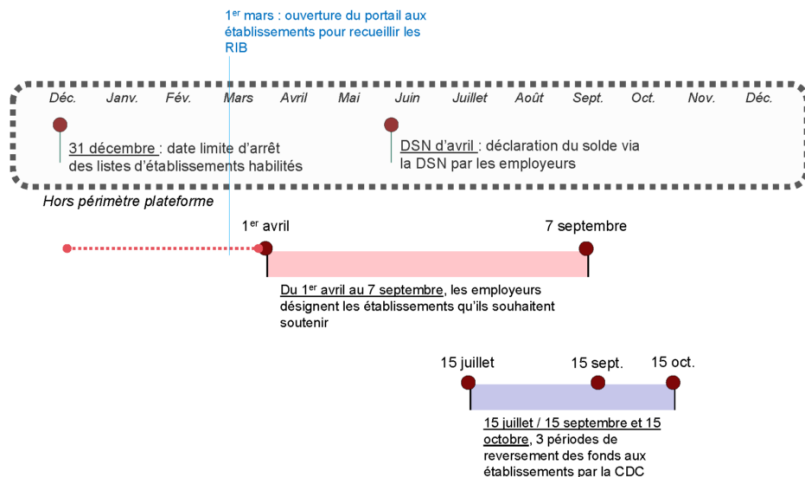


COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE ?

Notre établissement est éligible au versement du Solde de la taxe d'apprentissage. Il s'effectue via la Plateforme SOLTEA gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations. Accessible par les entreprises du 1er avril jusqu'au 7 septembre 2023, elle permet à celles-ci de désigner les établissements bénéficiaires de leur solde de taxe d'apprentissage.

Calendrier de la plateforme



IDENTIFIER NOTRE ETABLISSEMENT SUR SOLTEA :

Nom de notre établissement : Lycée Professionnel de l'ameublement
Adresse : Plaine du Laudot - BP 53 - 31250 Revel
SIRET : 19 310 088 000 015
UAI : 0310088c



NOUS CONTACTER

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre :

> Marie Escande, service intendance : marie.escande@ac-toulouse.fr
Tel : 05 61 83 57 49 (standard lycée)

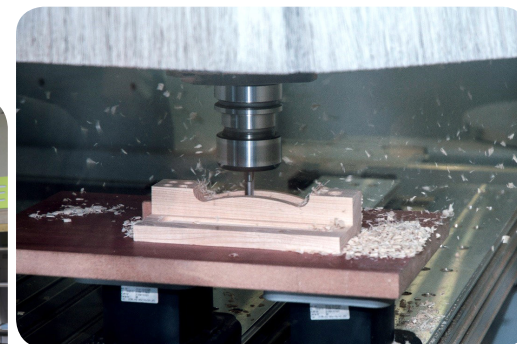
> Guy Troupel, Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques : guy.troupel@ac-toulouse.fr
Tel : 06 24 25 39 80



Taxe d'apprentissage 2023

Versement du Solde (13%) sur salaires 2022

Pour un enseignement d'excellence
dans les filières industrielles



FORMER

Le lycée professionnel de l'ameublement forme chaque année plus de 500 lycéens, étudiants et adultes. Parmi ses 15 formations, 4 relèvent du domaine industriel. Selon les spécialités et niveaux, elles sont dispensées en formation initiale, continue ou en apprentissage.

Bac Professionnel :

- Technicien Menuisier Agenceur
- Etude et Réalisation d'Agencement

Brevet de Technicien Supérieur :

- Développement Réalisation Bois
- Etude et Réalisation d'Agencement

Licence Professionnelle «Conduite en gestion de projets PEM-PMI», options :

- Chargé d'affaire en agencement
- Chargé de mise en place de la chaîne numérique dans la filière bois

CONCEVOIR, PRODUIRE, VENDRE

Nous disposons de différents matériels et logiciels permettant de concevoir et de produire dans les domaines de l'agencement et de l'industrie du bois.

Nous possédons du matériel de production intégré à la chaîne numérique sur CN 5 axes.

Nous formons également au prototypage rapide avec : imprimante 3D, scanner 3D, ligne de fonderie et thermoformeuse, presse sous vide. Nous nous orientons vers le développement durable, l'éco-conception ainsi que l'apprentissage du BIM.



RENCONTRER, RECEVOIR, PARTAGER

Chaque année, des échanges internationaux ont lieu :

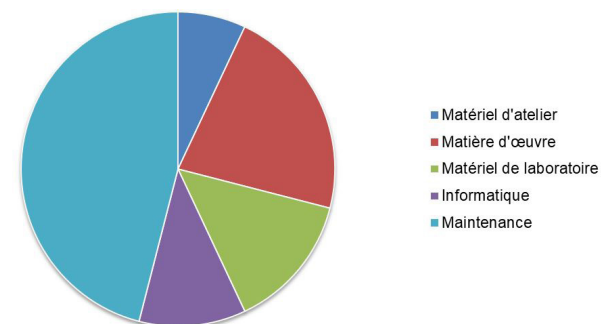
- soit avec des écoles européennes,
- soit avec des entreprises parraines de nos promotions d'étudiants.

En ce qui concerne les écoles, des liens privilégiés ont été mis en place avec des écoles de la province de Valencia en Espagne et Rivière du Loup à Québec.

Nous développons un double diplôme avec l'école Holztechnik de Mostbach en Allemagne. Cette démarche est engagée en partenariat avec l'université Champollion à Albi pour la Licence professionnelle. Une convention est signée.

UTILISATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Choisir de verser votre solde de la Taxe d'apprentissage au Lycée professionnel de l'ameublement, c'est nous offrir la possibilité de mettre en oeuvre une formation de qualité.



NOS PARTENAIRES

Nos principaux partenaires sont :

- les entreprises sur tout le sud de la France ;
- le Centre de Formation des Apprentis académique, le GRETA de Toulouse, Fibois Occitanie, le CRITT Bois Occitanie, l'Ameublement Français, la Chambre française de l'agencement, ...

Nous sommes adhérents :

- à la Plateforme Technologique bois occitanie (PFT) ;
- au SYNABEL (syndicat de la signalétique) ;
- au CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

